

par le Nigéria et le Bénin, à l'ouest par la Haute-Volta et le Mali (voir annexe). Le Pays est divisé en sept départements:

- département de Niamey, chef lieu Niamey qui est aussi la capitale du Niger,
- département de Zinder,
- département de Maradi,
- département de Dosso,
- département de Tahoua,
- département d'Agadez,
- département de Diffa.

Ainsi, comme l'indique le schéma (voir annexe), les institutions de développement partent des villages où est institué le Conseil villageois ou tribu de développement (CVD), et remontent au canton ou groupement (Conseil local de développement — CLD), à l'arrondissement ou commune avec le Conseil sous-régional de développement (CSRD), au département avec le Conseil régional de développement (CRD) et finissant par le niveau national avec le Conseil national de la Société de développement.

L'autosuffisance alimentaire

Pour un pays dont plus de 90% de la population vit en milieu rural, et dont l'agriculture et l'élevage sont la base de la nourriture et des revenus, c'est tout naturellement au monde rural que va la priorité. C'est pourquoi dès la prise de pouvoir par les forces armées, l'autosuffisance alimentaire fut considérée comme l'objectif primordial.

Dans cette optique, un programme de développement agricole a été mis en place. Il s'est agi d'assurer l'équilibre vivrier des exploitations et de dégager des tonnages d'excédents céréaliers pour permettre l'approvisionnement de la population urbaine ou non productive en voie d'accroissement rapide. Pour y parvenir, les efforts ont porté d'une part sur les cultures sèches traditionnelles ou fluviales, et d'autre part, sur les cultures irriguées ou aménagements hydro-agricoles pratiqués le long du fleuve Niger, des mares dans les bas-fonds, dans les "koris" (rivière saisonnière) et nécessitant des investissements coûteux.

En ce qui concerne les cultures sèches, il s'est agi d'améliorer les productions céréalières principalement le mil, le sorgho, qui constituent la base de l'alimentation de la population nigérienne, ce qui a accéléré la mise sur pied des projet de productivité.

Et il est à noter que si en 1974, seuls deux projets de productivité étaient opérationnels dans les départements de Zinder et de Tahoua, à présent, tous les départements à vocation agricole sont couverts par cette vaste opération entreprise avec l'aide de la coopération internationale. En ce qui concerne le Canada, il a pris en charge le département agricole de Diffa, à l'extrême est du pays, par un projet innovateur quant à son principe. La production céréalière qui était de 785 000 tonnes en 1974 a ainsi atteint 1 785 000 tonnes en 1980. Le taux de couverture de la production par rapport aux besoins de la population, qui n'était que de 72% en 1974, a